

Tous les marchands, qui ont des marchandises de valeur spéciale à vendre, noncent dans "La Patrie" car la clientèle de ce journal se recrute dans les meilleurs rangs de la société.

L'IMMACULEE CONCEPTION

La fêta musicale aux différentes églises

CATHEDRALE.

A 10 heures a.m., messe en latin de Lemaire. A 7.15 p.m., service spécial avec le concours de Mlle Cartier, comme solo-organiste, et M. R. O. Pelletier comme accompagnateur. Te Deum et fugue en sol mineur, de Bach, Communio en La, de Gioachino, Prière à Notre-Dame, de Boehmann. Au salut: Agnus Dei, de Th. Dubois, Ave Maria, de Boellmann; Tantum ergo, de Wagner; Choral et variations, de Mendelssohn. Les solistes sont MM. Ed. Lebel et Z. Morin.

A NOTRE-DAME.

Demain, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, le R. P. Alexis, capucin, prêchera sur la fête du jour, à l'église Notre-Dame.

A ST-JACQUES.

Le choeur de chant de cette église exécutera demain le "Kyrie" et le "Gloria" de la messe de Palestrina; le "Credo" de la messe des Orphéistes de Gounod; l'"Offertoire" puis le "Sanctus" et "Agnus" de la messe de "Wouters".

NOTRE-DAME DE BONSECOURS.

Demain, fête de l'Immaculée Conception de Marie, on exécutera dans l'église de Notre-Dame de Bonsecours, dès 6 heures du matin, une relique insigne de cette divine Mère, c'est-à-dire une petite partie d'un de ses cheveux. On fera vœux cette précieuse relique à différentes reprises dans l'après-midi.

De plus, samedi prochain, fête de la translation miraculeuse de la maison de la sainte Vierge de Nazareth à Lorette, (Italie) la messe sera dite à 7 heures et demie, dans la chapelle aérienne du Monument de N.-D. de Bonsecours, par le P. Alexis, O. S. B., de l'Ordre de St-François, et sera suivie de l'Office de la Sainte-Face, pendant la psalmodie du "Miserere".

EGLISE DE L'IMMACULEE CONCEPTION RUE RACHEL.

Un choeur puissant composé de 30 voix d'hommes et 60 voix d'enfants exécutera demain le programme suivant:

A 10 heures a. m., Kyrie—messe solennelle en mi bemol, gloria en ut, Gounod. Th. Dubois. Credo—(style liturgique) Comire. Sanctus—à 2 voix, Fessard. Soliste, M. Ed. Tangay. Agnus Dei en ut, Gounod. Offertoire—Ave Maria à 4 voix, Th. Dubois.

A 3 heures, vêpres solennelles au salut, Agnus en ut, Gounod. Ave Maria, Dubois, Tannan, à 4 voix, Gounod. Organiste, M. H. Hébert, Maître de chapelle, M. J. Sajcier.

ST-LOUIS DU MILE END

En l'église paroissiale de St-Louis du Mile End, à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, le lendemain soir, à 7 heures 30, sermon et bénédiction solennelle du Saint Sacrement. Les membres de la congrégation des jeunes filles feront la partie du chant. Il y aura accompagnement d'orchestre.

LA FETE PATRONALE DE L'UNIVERSITE LAVAL.

Demain, jour de l'Immaculée Conception, est la fête patronale de l'Université Laval. A cette occasion, il y aura une messe pontificale, à la Cathédrale, à laquelle officiera Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Tous les professeurs et les élèves des différentes facultés y assisteront en costume. Le sermon de circonstance sera prêché par M. l'abbé Elie Auclair, professeur à la Faculté des Arts.

A l'issue de la messe, Mgr Bruchési donnera la bénédiction papale, puis à huit heures, le soir, il y aura une réception au grand salon de l'Université.

A CHAMBLY CANTON

Un nommé Daignault meurt subitement

Fortunat Daignault, maître-charretier, demeurant à Chambly Canton, est mort subitement, ce matin.

Il était indisposé depuis un mois, mais vaquait néanmoins à ses travaux. Ce matin, il s'est assis dans sa cour. On a appelé sans retard le docteur Bergevin, mais Daignault a expiré quelques minutes après l'arrivée du médecin. Il était atteint d'une maladie de cœur, et c'est vraisemblablement une attaque de ce mal qui l'a fait mourir.

Le coroner McMahon ira demain, tenir une enquête.

MORTE DE BRULURES

Mme Bernard Séguin, qui a été brûlée par l'explosion d'une lampe, il y a dix jours, à Rigaud, comme la "Patrie" l'a déjà annoncé, a succombé à ses blessures, hier après-midi. Le coroner McMahon n'a encore reçu aucun avis.

PROFITEZ DU MOMENT

Notre stock de musique en feuille à sacrifier s'épuise rapidement; profitez du moment. Le choix et la valeur sont meilleurs que jamais. Cette semaine seulement, la délicieuse ouverture de "Si j'étais roi", 25 cts, le prix régulier de 65; aussi, "Réveil d'un beau jour", romance de 25 cts pour 10 cts; aussi, "Au gré des vagues", belle valse illustrée de 60 cts à moitié prix; aussi, "La saison des amours", valse chantée, 25 cts, réduite à 10 cts; et "International valse", 50 cts, réduite à 25 cts. Beau choix de violons et mandolines, réduits, de \$2.50 à \$55. Laurent, Laforce et Bourdeau, 1637, rue Notre-Dame. Magasin ouvert le soir, d'ici au Jour de l'An.

7-9-10 dé. 6.

L'ADORATION NOCTURNE

Cinquantième de la Fondation de l'œuvre

Imposante cérémonie à la chapelle du Sacré-Coeur

L'adoration nocturne du Saint Sacrement est aujourd'hui, dans le jardin de l'Eglise catholique, comme un grand arbre qui étend au loin ses branches et abrite sous ses rameaux une foule de chrétiens d'épité.

Cependant, comme toutes les œuvres divines, elle a commencé par être grain de sésame; et son origine, du moins dans sa forme actuelle, remonte seulement au 6 décembre 1848.

C'est pourquoi, hier soir, le Cinquantième de la Fondation de l'œuvre de toutes les œuvres du même genre, célébrait ses "noces d'or", et conviait toutes les autres associations répandues dans le monde entier, et spécialement celle de Montréal, à s'unir à elle pour commémorer dignement cet anniversaire.

La fête de Paris, nous n'en doutons pas, a dû être belle; son éminence le Cardinal Richard devait présider la nuit d'adoration.

Cette même pensée détermina les Adorateurs de Montréal à inviter à leur veille, Sa Grandeur Mgr Bruchési, qui accepta avec le plus grand plaisir de venir passer avec eux, la "première heure" au pied du Saint Sacrement, dans la chapelle de N.-D. du Sacré-Coeur.

C'était vraiment un beau spectacle, hier soir, que cette phalange d'hommes, portant l'insigne d'adorateurs, réunis au nombre de plus de "trois cents", ayant au milieu d'eux, leur grand prêtre et un grand nombre des prêtres du Séminaire.

A huit heures un quart, Monseigneur visitait d'abord le grand docteur de l'œuvre, garni de 20 couchettes; ensuite commença la procession à l'oratoire de la Sainte-Face, pendant la psalmodie du "Miserere".

A la chapelle, le président de l'œuvre, M. L. J. A. Doron, lut à Monseigneur, une magnifique adresse et lui offrit une bourse de \$100, pour la cathédrale.

Monseigneur, très touché du spectacle de ces allocations les plus belles, aussitôt après cette chaleureuse allocution, le directeur actuel de l'œuvre, le R. V. A. Luche, exposa le Saint Sacrement sur un autel, tout couvert de lumières et de fleurs. Le chant du "Cor Jesu sacramentum" et du "Tantum ergo" fut vraiment triomphal.

Monseigneur, agenouillé sur un prie-Dieu, resta en adoration pendant toute la récitation de l'office, et entonna le "Deus" qui fut suivi de l'"Amen" de honorable et de la prière suprême, "In manus tuas commendo spiritum meum".

Dix heures sonnaient, quand Monseigneur quitta son prie-Dieu pour rentrer à l'Archevêché.

Les adorateurs se retirèrent aussi, pour la plupart, sauf la section de veille, qui a continué l'adoration de nuit jusqu'à 5 heures du matin, heure à laquelle cette belle fête s'est terminée par la messe d'action de grâces et la réposition du Saint Sacrement.

LES TYPOS
Importante résolution adoptée par eux
Et adressée au Conseil de Ville

Les typos s'agitent et font de la sainte besogne. Comme compensation à la réduction des heures de travail qu'ils demandent ils veulent faire bénéficier aux patrons de leur influence pour obtenir à ceux-ci le patronage des corporations, sociétés commerciales, etc. et leur assemblée d'hier soir les typos ont adopté la résolution suivante:

Résolu: Que cette Union adresse une requête au conseil de ville de Montréal, demandant que les impressions nécessaires à la cité soient confiées aux ateliers possédant l'étiquette de l'Union, vu que les propriétaires de ces établissements contournent pour leur quot-part au paiement régulier des taxes en payant raisonnablement leurs employés.

Nos amis sont conviés avec un travail énergique, tel que celui qui se fait actuellement, avant longtemps l'importante question de leurs salaires se règlera et que chacune des parties y trouvera son compte.

LE MAGASIN DE PIANOS DE WILLIS & CIE OUVERT LE SOIR

Pour la commodité de nos clients, nos magasins, 1824 rue Notre-Dame (près de la rue McGill) resteront ouverts, et tous les commis y seront présents jusqu'à la fin de l'année. Venez choisir votre piano le soir, quand la journée de travail est finie.

Buffalo, N. Y., 7. — Une dépêche de Washington annonce que la Cie du Grand Tronc de chemin de fer s'est assurée le contrôle de la section canadienne du pont projeté sur le Niagara à Grande Ile.

L'idée de relier Grande-Ile à la terre ferme est mise depuis des années et si le projet n'a pas été réalisé, c'est que le coût considérable de la construction d'un pont effrayait tout le monde.

Le Grand Tronc ayant offert de construire la section canadienne le projet sera mis à exécution.

Une Douleuruse Epreuve

CORDELIA VIAU SENT SES FORCES L'ABANDONNER A LA LECTURE DU DRAME DE ST-CANUT RECONSTITUE DANS LE RAPPORT DES Drs PREVOST ET LAMARCHE

A la prière de l'accusée le tribunal ajourne la séance d'hier apres-midi

SEANCE D'Aujourd'hui
Le témoignage du curé Pinault
L'EXAMEN DES PIECES A CONVICTION

(De notre correspondant particulier)

Ste Scholastique, 7. — A deux heures, hier après-midi, reprise du procès de Cordelia Viau. La salle est à moitié remplie. On remarque quelques dames parmi les personnes présentes, qui n'ont pas eu l'avantage d'assister au dernier procès.

Le greffier de la Couronne continue la lecture des témoignages entendus lors du premier procès et qui tous corroborent leurs premières dépositions.

Le Dr Mignault est rappelé, la seule question nouvelle qui lui soit faite est de M. Ledue qui lui demande si lors de l'arrestation de l'accusée à St-Canut il n'aurait pas dit à quelques curieux en partant du village: "C'est une belle purgation que je vais faire à la paroisse de St-Canut" ou autres paroles comportant le même sens. Le docteur nie solennellement avoir jamais dit cela.

Les autres témoins sont Ludger Georges Cervier, détective de Montréal, qui, lors de l'arrestation de la prisonnière, a fait toutes les recherches sur les lieux du crime; Moïse Brazeau, grand comtable et Joseph Gratton, ancien gôlier, qui remettent à la Cour les pièces à conviction qui leur avaient été confiées. Ces deux témoins ne disent rien d'important.

Puis le Dr Amédée Marien, médecin spécialiste, de Montréal, montre aux jurés un morceau du plancher de la maison Poirier et sur lequel il a enlevé certaines taches pour examiner si c'était du sang; son rapport sera lu plus tard.

LE RAPPORT DES Drs PREVOST ET LAMARCHE

Le Dr Henri Prevost, de St-Jérôme, donne ensuite lecture du rapport qu'il a préparé avec le Dr Lamarche, lors de l'enquête du coroner à St-Canut. Vu l'importance de ce rapport qui renferme des détails intéressants et fait connaître l'état exact dans lequel se trouvait la maison du crime. Nous en donnons le texte même.

Après un examen minutieux des différentes pièces de la maison, des objets et des meubles maculés de sang et surtout après examen fait du cadavre de la victime, Isidore Poirier, nous constatons ce qui suit: D'abord, en entrant pas la porte donnant sur la voie publique, nous apercevons sur le poteau terminant la rampe de l'escalier, une tache qui nous semble être du sang. Quelqu'un ayant eu du sang sur son habit, aurait pu tacher le poteau en le frottant. Ce sang est recueilli avec précaution et remis au coroner afin de le faire examiner par un spécialiste. Dans la salle à diner servant de cuisine, pièce avoisinante de la chambre où le meurtre a été commis nous trouvons sur le "side-board" une petite lampe dont la cheminée et la base sont maculées de gouttes de sang. Dans la chambre, nous trouvons tout en désordre et l'aspect général de la chambre dénote qu'une lutte très vive s'est engagée entre la victime et un assassin. Le mur, en entrant du côté gauche de la porte et servant de séparation entre la cuisine et la chambre à coucher, est couvert de sang et porte même l'empreinte de la main gauche de la victime. Plusieurs gouttelettes de sang desséchées se voient sur ce même mur. Sur le cadre de la porte, sur le crêpissage, sur la boiserie et la tenture, au dessus du lave-mains, il y a aussi des taches de sang. Une lampe est trouvée brisée et couverte de sang, sur le lave-mains, qui est aussi maculé, et là, de sang, et ayant une des trois petites tablettes fraîchement brisées, sur laquelle se voit une tache d'environ 3-4 de pouce. Sur le mur de l'ouest nous ne constatons rien d'étrange. Sur celui du nord, nous voyons, dans le mur, deux trous d'étoilage de dix pouces du mur, vingt gouttelettes de sang desséchées.

Sur le bureau de toilette, adossé au même mur, on voit sur les trois côtés à six gouttes de sang. Le planche est presque couvert de sang, mais sur tout dans l'espace compris entre les meubles et la porte de la chambre à coucher, on trouve de la même pièce. Au milieu de ces nombreuses taches de sang, nous voyons une mare de sang coagulé, se trouvant vis-à-vis l'empreinte d'une main sur le mur, empreinte correspondant parfaitement avec celle de la victime. A cet endroit, la distance entre le mur et le pied du lit est de trois pieds et demi.

Le plus grand catalogue contenant l'allée de la chambre ainsi qu'une natte et un morceau de toile d'emballage servant de tapis, sont couverts de sang. Le vase de nuit est aussi taché de sang. La couchette adossée aux murs nord et est, dans l'angle de ces deux murs, porte des taches de sang au pied, sur les deux faces et quelques gouttes à la tête.

Le lit n'était pas défait. Nous constatons sur les oreillers et sur le couvrepied beaucoup de sang, et là où repose la tête de la victime, vis-à-vis la blessure du cou, une quantité considérable de sang coagulé, dans lequel se trouve le chapeau de la victime.

Nous évaluons la quantité de sang perdu par la victime sur le plancher, les tapis et en dehors du lit à au moins une chopine; la quantité perdue dans le lit, à une pinté environ.

En plus une certaine quantité imbibée dans ses vêtements. En outre des taches de sang, le plancher porte l'empreinte d'empreintes causées par des talons de botte. Au fond de la chambre nous constatons sur le plancher à un pied du mur et sur deux pieds de large, l'empreinte de clous de talon et des égratignures en tous sens. Ce qui indique que la lutte a été faite en ce coin de la chambre, puisque là aussi on a cassé une lampe et brisé une tablette du bureau ou lave-mains. Nous voyons très distinctement à cette place l'empreinte de six clous d'un talon de botte renfermée dans un quart de cercle de 1-2 pouce, nous faisons croire que c'est là l'assassin, puisque le même nombre de clous du talon de botte de la victime donnerait une empreinte de 3-2 pouce. D'ailleurs, les clous des talons de la victime sont à l'effleurage du cuir et paraissent être plus petits que ceux qui ont déterminé l'empreinte sur le plancher.

Le témoin montre ensuite les marques au juré, et continue: "La porte de la chambre a été restée ouverte pendant la lutte, puisque il n'y a aucune trace de sang sur le plancher en arrière de la porte et sur les vêtements suspendus en arrière. Dans une bouteille débouchée, trouvée entre le lave-mains et le mur nous trouvons une demi tasse de whiskey réduit.

LA POSITION DU CADAVRE

Le cadavre est sur le dos, en travers du lit, le bras droit plié à angle droit et jeté en arrière, les doigts fléchis; le bras gauche tendant et le corps dans une demi-flexion et la partie interne de la main regardant le lit, les doigts sont aussi fléchis mais un peu moins que ceux de la main droite.

AMERICAN CLOCK CO,

Le plus grand magasin de Montres et d'Horloges du Canada, et celui où l'on vend à meilleur marché.

Montres en argent pur pour dames	\$3.90
Montres en argent pur pour petits garçons	\$3.50
Montres en argent pur pour hommes	\$4.50
Montres de chasse en électro or, 14 carats pour dames	\$4.50
Montres en électro or, 14 carats, pour hommes	\$3.50
Montres de chasse en électro or, 14 carats, pour hommes	\$4.50
Montres noires Progress	\$1.75
Montres en nickel, \$1.25 et au-dessus.	
Montres en or pur, \$10.00 et au-dessus.	
Horloges en nickel, 75 cents et au-dessus.	

Nous avons aussi un grand assortiment d'Horloges à musique, des meilleures Horloges américaines de Seth Thomas et d'Horloges à Coucou avec des mélodies de la Forêt Noire. Chaînes pour Dames et Messieurs. Toutes nos marchandises sont réparées gratuitement.

ELECTION DE LEVIS LES MARCHES

Les deux candidats se rencontreront demain

L'EXTRADITION DE PARE Le Barreau dans la politique

(Dépêche spéciale). Québec, 7. — L'hon. M. Chas. Langelier est parti hier pour le comté de Levis. Il doit adresser la parole aux électeurs de St-Nicholas ce soir et ne sera de retour à Québec que vendredi.

Les deux candidats, MM. Langelier et Bourassa, doivent se rencontrer demain matin après la messe, à St-Henri, et parler à St-Lambert, après les vêpres.

L'élection de l'hon. Chas. Langelier paraît ne laisser de doute dans l'esprit de personne et surtout de ceux qui connaissent l'opinion générale dans le comté.

—Paré devait comparaître ce matin devant le commissaire en matière d'extradition, le juge Chauveau, mais sa femme est arrivée à la prison au moment où on allait l'emmener à la cour. Alors il a demandé et obtenu du tribunal la permission de ne comparaître qu'après-midi. On n'a pu le laisser partir, le président de la cour a décidé de ne pas résister à la requête des avocats judiciaires de New-York, et que le montant des faux qu'il aurait commis est beaucoup plus élevé qu'on ne l'a dit.

—Le barreau, dans le domaine politique, se montre de plus en plus envahissant. Ainsi, hier soir, le club conservateur Cartier-McDonald, de cette ville, a fait l'élection de ses officiers, et vous remarquerez par la liste des nouveaux officiers du club que je vous adresse qu'il n'y a eu d'élus que des disciples de Thébris. La président est M. Adjutor Rivard, avocat; les vice-présidents, J. A. Lynch et A. Bernier, avocats; secrétaire, J. A. Pelletier, avocat; trésorier, G. H. Gibson, avocat; membres du comité, J. Price et L. O. Beaubien, avocats, et le Dr W. Verge.

—Le constable Simard, qui faisait partie de la police provinciale depuis près de 18 ans, est mort, hier soir, à l'âge de 61 ans, après un mois de maladie.

LE CANAL DE PANAMA

Les Américains cherchent à supplanter les français

Panama, Colombie, 7. — Le général a publié une dépêche de Washington annonçant que M. Hart, ministre des Etats-Unis à Bogota, a écrit au gouvernement américain une dépêche disant que le congrès colombien a refusé de prolonger le contrat accordé à la compagnie du Canal de Panama pour terminer ses travaux. Cette dépêche a causé une grande sensation. On pense qu'il existe une entente entre la Colombie et les Etats-Unis, et que ces derniers se chargeront des travaux si la compagnie française vient à manquer de fonds.

Les deux cinquièmes du canal sont terminés maintenant.

AU PROFIT DES MISSIONS

Une jolie séance dramatique et musicale a été donnée hier soir à la salle Ste-Brigide, au profit des Missions Sauvages du Rév. Père Lacombe. Le Cercle Notre-Dame a interprété avec succès "Le Gondolier de la mort," drame vénitien en trois actes. Figureaient au programme: MM. A. Martin, D. Deschêles, A. Godin, A. Trudel, S. schatelets, E. Trouillard, A. Abran, T. Abran, E. Letellier, E. Lemay, O. Fournier, J. Huot, J. Repaud. La recette a été excellente.

Le Rév. Père Lacombe a parlé de son œuvre avec toute l'éloquence possible et dit combien grandes étaient ses espérances en face du résultat obtenu jusqu'à présent.

LE CABLE TRANSATLANTIQUE FRANCAIS

Saint-Jean, Terre-Neuve. — Le navire français, le vice-amiral Curvier, qui porte l'expédition chargée de déplacer le câble transatlantique français à stationner sur les grands bancs de Terre-Neuve depuis quinze jours. On désire rendre plus difficile la destruction du câble, en cas de guerre.

DEPART

Monsieur Edmond Lepage, de la maison E. Lepage & Co., le Grand Magasin Départemental, est parti hier soir, à New-York. Il y va compléter ses achats d'articles de fantaisie pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

DECES D'UNE PRINCESSE

Stuttgart, 7. — La princesse Frédéric de Wurtemberg, mère de Guillaume III, est décédée.

CANADATS

Halifax, N. E., 7. — Les candidats pour les élections de la paroisse St-Pierre, sont M. John H. Bell, libéral, et M. Laforgue, conservateur.

La Patrie

MONTREAL, 7 DEC. 1898

QUELQUES QUESTIONS A NOS ADVERSAIRES

Reponses toutes trouvées

Nos adversaires se promettent de paroisse en paroisse, en disant que le cabinet Laurier a augmenté la dette publique.

Il n'y a pas de doute sur ce point. Et, loin de songer à s'en excuser, nos chefs, ceux qui les appuient, ont droit de s'enorgueillir de la politique qu'ils ont suivie.

Le creusement des canaux n'est-il pas une chose essentielle, pressante? N'est-il pas vrai que le pays en attend les plus beaux résultats?

N'est-il pas vrai encore que jamais nos adversaires n'ont osé s'opposer à cette politique?

N'est-il pas vrai, en fait, qu'ils l'ont inaugurée eux-mêmes? Seulement, en ceci, comme en tout ce qu'ils faisaient dans les dernières années de leur régime, ils ont procédé par sous-broyage, par tergiversations. Au lieu d'agir, ils passaient leur temps à se quereller.

Nous disons un mot, dans un autre article, du chemin de fer de la Passe au Nid de Corbeau. Sur cette politique, comme sur celle du creusement des canaux, nos adversaires n'ont pas osé prendre de vote en Parlement.

Ils parlent — non pas à Bagot — mais dans d'autres comités, du prolongement de l'intercolonial à Montréal. Ils étaient disposés à payer le chemin de fer du Drummond beaucoup plus cher que le cabinet Laurier ne l'a payé. L'enquête tenue durant la session dernière l'a prouvé amplement.

Les affaires du pays sont administrées par le gouvernement actuel avec honnêteté — et, nous le disons sans crainte, avec un succès éclatant.

Au lieu du régime des déficits, nous avons à montrer, pour l'année écoulée, un excédent de \$1,500,000.00.

Au lieu d'une décadence dans les affaires, nous avons à mettre sous les regards des électeurs \$40,000,000.00 d'augmentation dans le volume du commerce de ce pays.

Au lieu du régime des monopoles, nous avons, pour réclamer la confiance des contribuables, à leur rappeler que nous avons diminué les droits de 25 et 30 p. c. sur une foule d'objets de consommation quotidienne.

A la tête des affaires, nous avons un homme qui fait l'honneur et la gloire du Canada.

Dieu merci! Jusqu'à ce jour, les divers départements ont été conduits avec habileté et selon les notions de la justice et de l'équité.

Dieu merci! Nous n'avons pas scandalisé le pays par des iniquités comme celles du bassin Louise, du bassin de radoub de Lévis, du bassin d'Esquimaux, du pont Curran.

L'argent qui a été dépensé dans des travaux publics, l'a été d'une manière honorable et dans le but de développer nos ressources.

Jamais, depuis vingt ans, les ouvriers n'ont eu plus de travail.

Jamais les manufactures n'ont eu un pareil essor.

Pourquoi, nous le demandons, nos adversaires osent-ils engager l'électeur à voter non-confiance dans l'administration Laurier?

Entre les mains de qui tomberait le gouvernement, le lendemain du jour où sir Wilfrid Laurier l'aurait abandonné?

Sir Charles Tupper est un vétéran qui touche à ses quatre-vingts ans. Il n'est chef du parti conservateur que de nom.

Nous demandons aux conservateurs — à ceux de la province de Québec, surtout — s'ils sont bien désireux d'être gouvernés de nouveau par M. Foster, par M. Clarke Wallace et autres?

LA LUTTE A BAGOT

Le Dr Daigault, M. Tétrault et plusieurs des chefs conservateurs du comté de Bagot appuient la candidature de M. Marcellin dans la présente lutte et donnent le "fair play" à M. Laurier.

Une foule de leurs amis les suivent parce qu'ils n'éprouvent aucun enthousiasme à marcher sous M. Bergeron et M. Cornélius, sous M. Foster et M. Clarke Wallace, et qu'ils sentent qu'ils peuvent appuyer un compatriote aussi distingué que M. Laurier, sans avoir rien à se reprocher.

Conservateurs et libéraux marchent ensemble à Bagot et travaillent avec un zèle admirable au succès de M. Marcellin.

Nous n'aurions assurément pas ces fortes et nouvelles adhésions si M. Laurier avait mal administré le pays depuis deux ans, si les affaires allaient mal, si l'agriculture était restée dans le marasme, si le prix des denrées n'avait pas monté, si les impôts n'avaient pas été diminués, si M. Laurier ne travaillait pas de toutes ses forces à ouvrir le marché américain aux cultivateurs canadiens.

C'est la bonne politique, c'est le rétablissement de la paix et de la concorde, ce sont les temps meilleurs qui amènent à nous tant d'hommes de bonne volonté et tant de bons citoyens qui ont été jusqu'ici attachés au parti de sir Charles Tupper.

M. Vallée, député radical, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur dans le cabinet de M. Brisson, a été élu, la semaine dernière, sénateur de la Marne, en remplacement de feu M. Poirrier, républicain progressiste.

BEAUHARNOIS

M. Mercier sera élu à une grande majorité dans ce comté.

Les adversaires du cabinet Marchand n'ont, en fait, rien à lui reprocher. Il a réussi, dans une très grande mesure, à rétablir l'équilibre dans nos finances et à administrer avec une scrupuleuse honnêteté nos affaires.

Le comté de Beauharnois n'a pas à se plaindre du parti libéral. Il a eu sa large part de faveurs, et la prospérité y a solidement établi domicile.

Voyez, par exemple, Valleyfield. Sa population a augmenté de près de 1,000 dans les derniers douze mois.

La grande manufacture de coton agrandit ses moulins, de manière à donner de l'emploi à des centaines de mains nouvelles.

D'autres améliorations, au moins aussi importantes, sont en excellente voie de se réaliser.

Nous demandons aux contribuables pourquoi ils ne voteraient pas confiance dans le parti qui les a ainsi lancés dans la voie du progrès?

C'est M. Bergeron — M. Bergeron, seul — qui est l'auteur de la lutte actuelle.

M. Bergeron est un politicien de profession. C'est dans ses intérêts personnels qu'il travaille.

Que peut-il, aujourd'hui, pour le comté de Beauharnois? Il suffit de poser cette question pour y répondre.

Le cabinet de Sir Wilfrid Laurier et celui de M. Marchand sont fermement établis au pouvoir.

Le pays est content de leur administration.

Il nous semble donc raisonnable que les électeurs de Beauharnois ne jettent pas de vote discordant en se séparant des hommes qui ont montré à son endroit de si bonnes dispositions.

BRISTOL AU CANADA

La ville de Bristol enverra au Canada, le printemps prochain, une députation d'hommes d'affaires qui viendront étudier sur place nos richesses, notre vitalité, notre capacité de production, notre marché, en un mot.

Depuis deux ans, surtout depuis le voyage de M. Laurier en Angleterre, notre pays jouit d'un grand prestige sur les bords de la Tamise et nous avons conquis sur le marché anglais une importance plus considérable, des positions nouvelles.

Aussi, sommes-nous heureux de constater, par les statistiques officielles, que nos exportations de produits agricoles en Angleterre ont augmenté dans les derniers quinze mois d'au moins vingt millions de piastres.

La ville de Bristol veut établir de larges relations d'affaires avec nous et elle se donnera la peine d'en assurer le succès en envoyant ici une députation des plus sérieuses.

Ah! si les grandes villes de France, si les Chambres de Commerce, de Paris, de Lyon, de Bordeaux, de Marseille, du Havre, etc., s'organisaient à l'instar de Bristol pour venir étudier ici un plan de conquête pacifique de notre marché, tous les habitants des deux races devraient applaudir et parler les deux langues.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Le correspondant à Londres de "Globe" de Toronto qui traite de ces choses dans sa lettre d'hier, déclare qu'au Canada, où le français et l'anglais sont officiels, tous les enfants des deux races devraient apprendre et parler les deux langues.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

Le tout sera vendu à un prix défiant toute concurrence. Nous sollicitons une visite de vous.

DES DILIGENCES POUR LES COLONS

Le gouvernement Marchand est peut-être celui qui, jusqu'ici, a apporté le plus de dévouement à la cause de la colonisation.

L'hon. M. Turgeon s'est donné la peine d'étudier et de visiter lui-même toutes nos régions de colonisation et il a sur le métier d'importants projets de réformes qui amélioreront le sort des colons et détermineront assurément un courant de population vers nos terres en friche, vers nos territoires inexploités.

Pour n'en citer qu'un seul, mentionnons le projet d'un service de diligences qui relierait les centres et les hameaux sis loin des chemins de fer et où les colons sont sans communication.

Les diligences seraient dans ces régions nouvelles ce qu'elles étaient ailleurs et autrefois, quand nous n'avions ni le chemin de fer de Québec ni celui d'Ottawa et elles détermineraient quelque chose comme une vie nouvelle.

Elles constitueraient une véritable bénédiction particulièrement pour le Nord et pour le lac St-Jean.

Le système des petits chemins de fer Beauharnois sera aussi sérieusement mis à l'étude et nous ne serions pas surpris que l'initiative des braves colons du Témiscamingue aiderait un jour le gouvernement de Québec à faire chez eux l'expérience de ces voies ferrées si économiques qui servent à la France pour son travail de colonisation en Afrique.

M. Turgeon est un patriote qui sent combien il y a à faire pour l'agrandissement et l'affermissement de notre province et qui veut travailler de toutes ses forces à l'enrichissement du patrimoine national, à la fondation de paroisses nouvelles, au rapatriement de nos gens, au peuplement de nos vastes territoires, au progrès général, à notre avancement dans la Confédération.

En France et en Allemagne, dans les hautes écoles commerciales, on s'applique tout particulièrement à l'enseignement des langues étrangères, c'est-à-dire l'anglais et l'allemand pour les Français, le français et l'anglais pour les Allemands.

Or, en Angleterre, les écoles supérieures du commerce comme celle d'Eton, que les Anglais croient sans parallèle pour former des hommes d'affaires et développer la virilité et l'initiative chez les jeunes gens, ont, jusqu'ici négligé complètement l'enseignement du français et de l'allemand. Mais, il se fait un mouvement aujourd'hui pour réparer cette erreur aussi bien que cette lacune.

Les journaux de Londres, qui s'occupent de la question, disent que les hommes d'affaires appartenant au haut commerce anglais, devraient tout savoir au moins un idiome.

Le correspondant à Londres de "Globe" de Toronto qui traite de ces choses dans sa lettre d'hier, déclare qu'au Canada, où le français et l'anglais sont officiels, tous les enfants des deux races devraient apprendre et parler les deux langues.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

Nous croyons que les relations interprovinciales dans notre pays y gagneraient beaucoup, si, au moins les hommes instruits et les grands industriels et négociants, parmi les Canadiens-Anglais, connaissaient notre idiome et s'ils se consacraient pour apprendre le français la moitié de la peine que nous nous donnons pour apprendre l'anglais.

L'ELECTION DU COMTE DE LEVIS

Lévis, 5 décembre 1898.

M. le Rédacteur,

Je suis du comté de Lévis, où je réside depuis au-delà de cinquante ans. Mon père qui était un homme riche était en politique un conservateur ardent, parce qu'il croyait que le programme de son parti, était plus en harmonie avec les intérêts du pays que celui du parti libéral.

Pour les mêmes raisons, j'ai toujours été conservateur, pour lesquels j'ai travaillé de toutes mes forces pour faire triompher notre candidat chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Il est bon d'ajouter néanmoins que je n'ai jamais reçu, et mon père non plus, pour mon travail et mon influence, aucune faveur du parti conservateur, je n'en ai jamais demandée, soit pour d'autres, soit pour moi-même, et je puis dire sans vantardise que je n'en ai pas besoin, et que je n'en accepterais pas d'aucun parti.

Je désire avant tout être libre de pouvoir exprimer toute ma pensée, chaque fois que j'aurai occasion de critiquer les actions du parti au pouvoir, lorsqu'il m'en donnera occasion.

Comme je le disais à l'instant, j'ai été un conservateur ardent jusqu'à l'époque où tant de scandales à la charge de certains chefs de mon parti, ont été commis, et de là impossibilité, pour être en rapport avec ma conscience de pouvoir donner mon support aux longtempis à un parti aussi corrompu.

Je suis donc à l'aise, M. le rédacteur, avec la position que j'occupe, de pouvoir donner quelques conseils à mes amis du comté, par la voie de votre journal, à l'occasion de la prochaine élection.

Or, d'ici à quelques jours, les électeurs de mon comté seront appelés à faire un choix entre l'hon. M. Langelier et M. Bourassa. Ces deux messieurs sont pour moi deux amis personnels, pour lesquels j'ai beaucoup de considération.

J'avouerai même que lorsqu'il a été question de la candidature de ces messieurs j'ai été fort en peine pendant quelques jours, de savoir celui pour lequel je devais donner mon influence.

Il est vrai de dire que l'amitié quelquefois nous fait suivre fautive route et c'est bien ce qui est arrivé dans mon cas et je m'explique.

Entre ces deux amis, je n'aurais pas hésité un instant, sachant à l'avance que l'hon. Chs Langelier était cent fois supérieur à M. Bourassa, pour remplir les devoirs d'une charge

aussi importante que celle de député de Lévis. Je devais aussi connaître les services éminents que l'hon. Langelier avait rendus à son parti depuis au-delà de 30 ans.

En effet, n'a-t-il pas été sur la brèche et toujours à la disposition de ses chefs dont quelques-uns sont actuellement partie des gouvernements d'Ottawa et de Québec, pour porter la parole dans l'intérêt de son parti, non seulement dans la province de Québec, mais dans le comté d'Essex (Ontario), jusque sur les bords de l'Atlantique.

N'a-t-il pas rendu aux conservateurs comme aux libéraux du comté de Lévis, en sa qualité d'avocat, et ce, sans charge, des services sans nom?

N'est-il pas un orateur des plus distingués ainsi qu'un écrivain éminent, capable de prendre les intérêts du comté, partout où besoin sera?

N'est-il pas vrai, enfin, que l'hon. Langelier a été choisi par la majorité de la convention libérale à Lévis, comme porte-drapeau du parti libéral?

Voilà autant de considérations que je signale à l'attention des électeurs du comté de Lévis, qui militent en faveur de l'hon. M. Langelier, pour que justice lui soit rendue.

En même temps que la Norvège accentue ses tendances séparatistes, un mouvement bien curieux prend naissance en Suède, mouvement qui a pour objet la révision de la Constitution dans un sens démocratique. A Stockholm, on vient, en effet, de se prendre d'un grand et subit amour pour le suffrage universel, et un vaste pétitionnement a été organisé en sa faveur; on espère qu'il réunira environ deux cent cinquante mille signatures. Pour faire la part du feu, le gouvernement a annoncé la présentation très prochaine d'un projet de réforme électorale appelé à élargir considérablement les bases du suffrage; mais réussira-t-il à s'arrêter à moitié chemin?

La domination ottomane, après avoir duré deux cent cinquante ans, vient de s'effondrer en Crète. Le départ des dernières troupes turques, la remise aux armées de toutes les places fortes candidates, la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince Georges de Grèce ont marqué autant d'étapes définitives vers la délivrance du joug musulman. La Porte avait, sans doute, compté sur l'appui de l'Allemagne pour retarder un dénouement qu'elle sentait fatal, mais elle n'a pas tardé à être obligée de renoncer à cette illusion.

La domination ottomane, après avoir duré deux cent cinquante ans, vient de s'effondrer en Crète. Le départ des dernières troupes turques, la remise aux armées de toutes les places fortes candidates, la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince Georges de Grèce ont marqué autant d'étapes définitives vers la délivrance du joug musulman. La Porte avait, sans doute, compté sur l'appui de l'Allemagne pour retarder un dénouement qu'elle sentait fatal, mais elle n'a pas tardé à être obligée de renoncer à cette illusion.

La domination ottomane, après avoir duré deux cent cinquante ans, vient de s'effondrer en Crète. Le départ des dernières troupes turques, la remise aux armées de toutes les places fortes candidates, la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince Georges de Grèce ont marqué autant d'étapes définitives vers la délivrance du joug musulman. La Porte avait, sans doute, compté sur l'appui de l'Allemagne pour retarder un dénouement qu'elle sentait fatal, mais elle n'a pas tardé à être obligée de renoncer à cette illusion.

La domination ottomane, après avoir duré deux cent cinquante ans, vient de s'effondrer en Crète. Le départ des dernières troupes turques, la remise aux armées de toutes les places fortes candidates, la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince Georges de Grèce ont marqué autant d'étapes définitives vers la délivrance du joug musulman. La Porte avait, sans doute, compté sur l'appui de l'Allemagne pour retarder un dénouement qu'elle sentait fatal, mais elle n'a pas tardé à être obligée de renoncer à cette illusion.

La domination ottomane, après avoir duré deux cent cinquante ans, vient de s'effondrer en Crète. Le départ des dernières troupes turques, la remise aux armées de toutes les places fortes candidates, la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince Georges de Grèce ont marqué autant d'étapes définitives vers la délivrance du joug musulman. La Porte avait, sans doute, compté sur l'appui de l'Allemagne pour retarder un dénouement qu'elle sentait fatal, mais elle n'a pas tardé à être obligée de renoncer à cette illusion.

La domination ottomane, après avoir duré deux cent cinquante ans, vient de s'effondrer en Crète. Le départ des dernières troupes turques, la remise aux armées de toutes les places fortes candidates, la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince Georges de Grèce ont marqué autant d'étapes définitives vers la délivrance du joug musulman. La Porte avait, sans doute, compté sur l'appui de l'Allemagne pour retarder un dénouement qu'elle sentait fatal, mais elle n'a pas tardé à être obligée de renoncer à cette illusion.

La domination ottomane, après avoir duré deux cent cinquante ans, vient de s'effondrer en Crète. Le départ des dernières troupes turques, la remise aux armées de toutes les places fortes candidates, la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince Georges de Grèce ont marqué autant d'étapes définitives vers la délivrance du joug musulman. La Porte avait, sans doute, compté sur l'appui de l'Allemagne pour retarder un dénouement qu'elle sentait fatal, mais elle n'a pas tardé à être obligée de renoncer à cette illusion.

La domination ottomane, après avoir duré deux cent cinquante ans, vient de s'effondrer en Crète. Le départ des dernières troupes turques, la remise aux armées de toutes les places fortes candidates, la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince Georges de Grèce ont marqué autant d'étapes définitives vers la délivrance du joug musulman. La Porte avait, sans doute, compté sur l'appui de l'Allemagne pour retarder un dénouement qu'elle sentait fatal, mais elle n'a pas tardé à être obligée de renoncer à cette illusion.

La domination ottomane, après avoir duré deux cent cinquante ans, vient de s'effondrer en Crète. Le départ des dernières troupes turques, la remise aux armées de toutes les places fortes candidates, la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince Georges de Grèce ont marqué autant d'étapes définitives vers la délivrance du joug musulman. La Porte avait, sans doute, compté sur l'appui de l'Allemagne pour retarder un dénouement qu'elle sentait fatal, mais elle n'a pas tardé à être obligée de renoncer à cette illusion.

La domination ottomane, après avoir duré deux cent cinquante ans, vient de s'effondrer en Crète. Le départ des dernières troupes turques, la remise aux armées de toutes les places fortes candidates, la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince Georges de Grèce ont marqué autant d'étapes définitives vers la délivrance du joug musulman. La Porte avait, sans doute, compté sur l'appui de l'Allemagne pour retarder un dénouement qu'elle sentait fatal, mais elle n'a pas tardé à être obligée de renoncer à cette illusion.

La domination ottomane, après avoir duré deux cent cinquante ans, vient de s'effondrer en Crète. Le départ des dernières troupes turques, la remise aux armées de toutes les places fortes candidates, la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince Georges de Grèce ont marqué autant d'étapes définitives vers la délivrance du joug musulman. La Porte avait, sans doute, compté sur l'appui de l'Allemagne pour retarder un dénouement qu'elle sentait fatal, mais elle n'a pas tardé à être obligée de renoncer à cette illusion.

La domination ottomane, après avoir duré deux cent cinquante ans, vient de s'effondrer en Crète. Le départ des dernières troupes turques, la remise aux armées de toutes les places fortes candidates, la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince Georges de Grèce ont marqué autant d'étapes définitives vers la délivrance du joug musulman. La Porte avait, sans doute, compté sur l'appui de l'Allemagne pour retarder un dénouement qu'elle sentait fatal, mais elle n'a pas tardé à être obligée de renoncer à cette illusion.

La domination ottomane, après avoir duré deux cent cinquante ans, vient de s'effondrer en Crète. Le départ des dernières troupes turques, la remise aux armées de toutes les places fortes candidates, la nouvelle de l'arrivée prochaine du prince Georges de Grèce ont marqué autant d'étapes définitives vers la délivrance du joug musulman. La Porte avait, sans doute, compté sur l'appui de l'Allemagne pour retarder un dénouement qu'elle sentait fatal, mais elle n'a pas tard

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

La Demoiselle du Château

Mais M. Duhamel avait répondu à Madeleine qu'elle n'avait qu'à charger de ce soin M. Peyron, son secrétaire, l'oncle de M. Verneuil.

—Avec lui, tu pourrais être tranquille pour tes pauvres, affirma le maître de forges; ils ne seront pas négligés et tes amonnes seront distribuées intelligemment, car Peyron est le meilleur des hommes et il connaît tous les nécessiteux du pays.

Madeleine connaissait en effet la bonté proverbiale du secrétaire de son père; elle s'en était donc remise à lui du soin de ses protégés, affirma le maître de forges, de lui laisser avant son départ, une note détaillée les concernant.

Rassurée sur ce point, la jeune fille n'avait plus pensé qu'au plaisir qu'elle se promettait de son séjour à Paris, jusqu'au jour où Gérard était entré à l'usine.

—Mais, à ce moment-là, le départ était trop éloigné pour qu'il put l'inquiéter.

D'ailleurs, l'intérêt qu'elle ressentait pour le jeune homme ne s'était encore réveillé à elle que sous la forme de la compassion inspirée par une infortune dont le hasard l'avait mise à même de pénétrer le secret.

—Présent que ce départ approchait, à présent que Madeleine comprenait la nature du sentiment qui l'entraînait vers Gérard, l'idée de cet éloignement, si court qu'il dût être, la remplissait de tristesse.

—Il lui semblait impossible de rester si longtemps éloignée de lui.

—Il ne m'aime pas, pensait Madeleine, faisant allusion à l'indifférence que semblait marquer depuis quelque temps à son égard l'employé de son père.

—Il ne m'aime pas, mais qu'importe? Ici, au moins, je le vois, je vis près de lui, même quand il ne vient pas au château, quand il refuse obstinément comme à présent les invitations qu'il lui adressait.

—Mais le temps d'arriver, parvenue cependant à dissimuler sa tristesse, avait, sous des prétextes quelconques, fait différer le départ pour Paris le plus longtemps possible.

—Il fait si beau, restons encore quelques jours, s'écriait-elle, dès qu'il s'agissait de fixer sérieusement la date de leur installation à l'hôtel de la rue de Montreuil.

—Ou bien attendrai-je l'œuvre des petites pupilles qui nécessitent sa présence à l'orphelinat de Manoncourt.

—Ils sont incroyables, ils ne savent rien faire sans moi, disait-elle en riant à M. et Mme Duhamel.

—Et, prenant un air d'importance: —Je ne sais pas comment ils s'arrangeront lorsque je serai partie!

Madeleine également essaya de gagner quelques jours, en paraissant s'intéresser à la prospérité de l'usine.

—Pourquoi tant nous presser de partir, mon petit père chéri? demanda-t-elle en embrassant le maître de forges.

L'EAU QUE NOUS BIVONS

Elle est un véritable danger public

PROJET DE FILTRATION DISCUTÉE PAR LA COMMISSION DE L'AQUEDUC

Les pompes et les bassins ont besoin d'améliorations

LES DEUX RESEVOIRS SERONT NETTOYES

La commission de l'aqueduc s'est réunie hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Kinella.

Étaient présents les échevins Jacques Dupré, Prévost, Laporte, Clément et Gagnon.

Après la lecture des minutes, l'échevin Laporte propose que le surintendant produise une liste de tous les employés du département, avec leur salaire, la date de leur entrée au service du département et l'endroit où ils sont employés, ainsi qu'une liste de tous les surintendants qui seront nécessaires pour les travaux d'hiver.

En expliquant sa motion, l'échevin Laporte dit qu'il pourrait peut-être se faire que l'on demande le renvoi de certains employés du département à cause de la pénurie du trésor civique.

Dans ce cas il serait important de connaître si ces employés sont depuis longtemps au service de la corporation, s'ils sont pères de famille, etc., afin que le renvoi, si a lieu, ne se fasse pas d'une manière inconsidérée.

L'échevin Laporte demande ensuite à M. Laforest s'il a rien mis dans sa liste de crédits pour l'amélioration de la filtration de l'eau qui sert à la consommation.

M. Laforest: —"J'y avais d'abord pensé; mais après réflexion, j'ai trouvé que cela coûterait si cher qu'il était inutile de demander de l'argent pour cela en considérant la pénurie dans laquelle se trouve le trésor de la ville."

L'échevin Laporte: —Je crois que l'on devrait demander quand même un crédit pour cette fin au conseil.

On a pas d'idée de ce que la ville souffre actuellement de la mauvaise qualité de l'eau. Je connais une famille qui, il y a quelque temps, a trouvé dans son eau un poisson de forme curieuse.

M. Laforest: —"Dans mon rapport de 1896 je parlais de la mauvaise qualité de l'eau et j'appuyais sur la nécessité de la filtration. Mais le montant nécessaire pour cette amélioration est si considérable que le projet en est resté là. Dans mon rapport de 1897 qui n'est pas encore publié j'appuyais spécialement sur la nécessité qu'il y a de filtrer l'eau."

L'échevin Laporte: —"Je crois que c'est aujourd'hui l'occasion de demander cette somme. On est à établir l'état financier de la ville, on cherche les moyens d'augmenter les revenus et le pouvoir d'emprunt, on veut de l'argent pour les travaux permanents; je crois que parmi tous ces travaux la filtration de l'eau devrait occuper la première place."

L'échevin Dupré: —"Combien cela coûterait-il pour filtrer l'eau de la ville?"

M. Laforest: —"Il y a deux moyens de filtrer l'eau: la filtration mécanique et la filtration par le sable. Selon que l'on voudrait établir l'un ou l'autre de ces systèmes et selon aussi l'efficacité du filtre, il faudrait entre \$300,000 et \$500,000. A part ce montant pour installation, il faudrait probablement entre \$20,000 et \$30,000 par année pour l'opération."

Enfin, l'échevin Laporte propose que le surintendant prépare un état indiquant le montant qui serait nécessaire pour établir un système de filtration.

LES VENTES A TERME Inconvenient qu'il y a de se laisser arriérer

IL A GAGNE 20 LIVRES. M. E. S. Massey, de Belleville, Ont., dit comment les Plumes de Millburn pour le cœur et les nerfs ont augmenté son poids et lui ont rendu sa santé et sa force.

ARRRESTATION D'UN COLPORTEUR Les officiers du Revenu ont fait l'arrestation, hier après-midi, d'un Italien du nom de Angelo Dini qui colportait de l'huile sans être muni d'une licence.

QUATRE LOTS DE \$250 POUR RIEN En demandant à vos fournisseurs, pour chaque 25 cents d'achat, un billet de tirage de "The Back River Park", Chambre 511, Bâtisse du Board of Trade, 237 ino.

ESPAGNE ET ETATS-UNIS Madrid, 7. — La "Correspondence" organe officieux, dit que les commissions américaines veulent discuter des sujets qui ne se rapportent pas au traité de paix, tels que l'extradition, les conventions commerciales et litigieuses, etc. Le gouvernement espagnol veut que ces sujets soient discutés par les cabinets de Madrid et de Washington.

RESTAURANTS ET HOTELS

Ce que rapporterait la taxe de 20 pour cent que l'on veut imposer

Une augmentation de \$17,000

A la demande du comité de la charte, le trésorier de la cité a préparé l'état suivant qui indique ce que rapporterait la taxe de 20 pour cent imposée sur les hôtels et les restaurants.

HOTELS ET RESTAURANTS Quartiers Loyer actuel Taxe actuelle

Est 26,560 3,761 50 Centre 10,990 1,556 25 Ouest 24,160 2,140 25 Ste-Anne 17,870 2,443 25 St-Antoine (a) 17,460 2,443 50 St-Antoine (b) 51,010 2,192 25 St-Laurent 15,830 2,198 25 St-Louis 12,450 1,948 50 St-Jacques (a) 950 171 00 St-Jacques (b) 5,420 936 00 Ste-Marie (a) 350 81 00 Ste-Marie (b) 5,380 1,073 25 Hochefaga 2,500 459 00 St-Jean-Bapt 2,360 468 00 St-Gabriel 660 135 00 St-Denis 660 135 00

\$194,190 \$21,707 00 A 20 pour cent au lieu de la taxe actuelle, cela donnerait environ \$38,000, soit un surplus d'environ \$17,000.

PILULES ROUGES Pour les Femmes Palles et Faibles. du Dr Coderre

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et portant la suscription "Soumission pour une nouvelle pile au bisulfate de Manganèse Nord" seront reçues à la mairie jusqu'à midi, le 22 DÉCEMBRE prochain, pour la construction d'une nouvelle pile à l'extrémité extérieure du bisulfate de Manganèse, Comté de Prince, I. P. E.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux Publics, au bureau de Jas. B. Hogan, Ingénieur résident, Charlotteville, I.P.E., ainsi qu'au bureau du Maître de Poste à Minto, Comté d'Ont., I.P.E., Lot 3.

Les soumissionnaires devront faire toutes les formes imprimées qui seront fournies et être signés par les soumissionnaires eux-mêmes; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumissionnaire devra être accompagné d'un chèque accepté au montant de dix cent-vingt-cinq piastres (\$25.00), payable à l'ordre de l'honorable M. le Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera retourné à l'adjudicataire refusé de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, K. F. E. ROY, Ministre des Travaux Publics, Ottawa, 3 décembre 1898.

"3-4 et 1-4" Vous ne pouvez vous procurer d'employés et de la LACHINE RAPIDS HYDRAULIC & LAND COMPANY et jugez par vous-mêmes.

Soudures pour fil, Soudures "half-half", Plombs pour piano

Canada Metal Co. Rue William, Toronto, Ont.

L. N. DENIS Peintre-Décorateur Peintures à Bon Marché

313 Rue St-Laurent. Hotel Carre Viger 334-336 rue Craig, Coin des r. St-Basile

JOS. COUTURE & CIE, Propriétaires. Hotel Riendeau En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice. Quelques-uns des bassins et des garages de chemin de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier. MO NIRE JOS. RIENDEAU, Propriétaires. RUEBAY ET ATRELS COTE-DES-NEIGES, Propriétaires de Carrières de Granit rouge, Zoumal, rue St-Jas.

J. BRUNET Importateur et Manufacturier de Monuments en Marbre et Granit OUVRAGES DE BATISSSES ET DE CIMETIERES, ETC.

Toutes descriptions. En gros et en détail. Estimations données sur application. Ottawa-Québec. Téléphone 1098. (Communiqué gratuit pour Montréal)

GUERISON RAPIDE & SURE PAR LES GRANULES ANTI-SYPHILITQUES du Dr MAYER

Employés avec grand succès dans les Hôpitaux de Paris. Supérieurs à toutes les préparations connues jusqu'ici. DOSE UN GRANULE MATIN ET SOIR. Chaque flacon donne en traitement de 25 jours. Paris, G. BOULET, 36, avenue Duquesne. Dépôt à Montréal: Arthur DÉGARV.

Tous les Hommes Devraient Être Forts

Quand le remède convenable pour guérir toute douleur, tout mal et toute faiblesse

La Ceinture Electrique du Dr SANDEN

Est en usage dans le monde entier et guérit des milliers de personnes.

LIVRE GRATIS.—Conseils gratuits aux hommes faibles.

Si vous souffrez de Faiblesse Sexuelle, de Varicelle, de Pertes, d'Épuisement, de Faiblesse de Reins, etc., demandez mon livre qui est envoyé gratis sous enveloppe cachetée.

ADRESSE: Dr L. Sanden 132 Rue Saint-Jacques, Montréal

Heures de Bureau: 9 à 6 heures. Dimanche, 11 à 1 heure.

5c PINTÉ DE LAIT FRAIS PUR

Durant toute l'Année

R. A. Cottingham OFFICE 11 BELMONT ST MONTREAL

Pourquoi! PARCE que vous ne payez pas les mauvaises DETTES; PARCE que nous vendons au comptant 20 billets pour \$1, ou en moindres quantités si on le désire.

PARCE que nous nous dispensons de la PERCEPTION. Nous faisons profiter nos clients de cela. Nombre des principales familles qui le comprennent font des affaires avec nous. Envoyez une carte postale au bureau...

"MAPLE LEAF DAIRY" R. A. COTTINGHAM, 11 RUE BELMONT.

"ROKCO"

Qu'est-ce que c'est que ROKCO? ROKCO C'est une pure préparation spéciale de grains de culture canadiens, mûris et grillés par notre nouveau procédé d'rotissage.

SI VOUS ETES de constitution nerveuse, sujets aux maux de tête, aux indigestions, aux pertes d'appétit, etc., causés par le passage du thé et du café, alors utilisez de ROKCO qui vous délivrera de tous ces maux.

ROKCO est chaleureusement recommandé par les médecins comme le seul breuvage salubre pour les jeunes gens qui n'ont pas besoin de stimulants.

Les personnes âgées et d'âge moyen sont renforcées par un usage constant de ROKCO. Prix: 2 lbs pour 25 cts.

CHEZ TOUS LES EPICIERIS H. B. MUIR & CO., Seuls Agents. MONTREAL

Mer jno. Aucun cigare n'égale le

La Fayette

A 5 cts Essayez-en un. En vente partout

Voilà ce que chaque cigare porte la marque "LA FAYETTE"

LA FAYETTE

Manufactured only by J.M.FORTIER, MONTREAL

CANA VICTORIA EXTRA

JOS. RIENDEAU

En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice. Quelques-uns des bassins et des garages de chemin de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier. MO NIRE JOS. RIENDEAU, Propriétaires. RUEBAY ET ATRELS COTE-DES-NEIGES, Propriétaires de Carrières de Granit rouge, Zoumal, rue St-Jas.

J. BRUNET Importateur et Manufacturier de Monuments en Marbre et Granit OUVRAGES DE BATISSSES ET DE CIMETIERES, ETC.

Toutes descriptions. En gros et en détail. Estimations données sur application. Ottawa-Québec. Téléphone 1098. (Communiqué gratuit pour Montréal)

GUERISON RAPIDE & SURE PAR LES GRANULES ANTI-SYPHILITQUES du Dr MAYER

Employés avec grand succès dans les Hôpitaux de Paris. Supérieurs à toutes les préparations connues jusqu'ici. DOSE UN GRANULE MATIN ET SOIR. Chaque flacon donne en traitement de 25 jours. Paris, G. BOULET, 36, avenue Duquesne. Dépôt à Montréal: Arthur DÉGARV.



SPORTS

Tous les renseignements de sport, adressés à l'éditeur de la Patrie...

ENCORE EN AVANT

Pierce, après un repos de 43 minutes, reprend son poste

MILLER REGAGNE DU TERRAIN

Waller distancé—Dernières nouvelles de la grande course

CORBETT A SHARKEY

Maillé et Desautels font une troisième partie nulle

LA COURSE DE SIX JOURS

New York, 6. — Les coureurs qui sont en tête, dans la grande course de six jours...

PIERCE

New York, 7. — Voici la liste de ceux qui ont abandonné la course...

NEW YORK, 7.

Voici les notes intéressantes sur les principaux participants de la grande course...

BURNS PICKER

BURNS PICKER, natif du Canada, demeurant à Boston...

FRANK WALLER

FRANK WALLER est un Allemand demeurant à Pittsburgh...

JAMES W. NAWN

JAMES W. NAWN est un jeune Irlandais demeurant à New York...

EARI STEVENS

EARI STEVENS, de Buffalo, est le plus jeune coureur du groupe...

LE PATIN

Les travaux du patinoir le Montagnard sont presque terminés...

LE MONTAGNARD

Le lieu d'amusement le plus populaire de la saison, à Montréal...

HOCKEY

LES CAPITALS DEVAIENT ETRE ADMIS

L'opposition que crée le club Ottawa à l'admission des Capitals...

BURNS PICKER

LOUIS GIMM, est un Allemand demeurant à Pittsburgh...

JOHN WALKER

JOHN WALKER est un jeune Suédois, demeurant à Chicago...

LE JEU DE DAMES

UNE TROISIEME PARTIE NULLE

Telles sont les paroles du champion Maillé...

NEW YORK, 7.

L'intérêt se concentrait sur six membres, bien que beaucoup soient nés d'opinion...

PIERCE

New York, 7. — L'intérêt se concentrait sur six membres...

BASEBALL

LA LIGUE DE L'EST

L'assemblée de la Ligue de l'Est qui a lieu ces jours-ci promet d'être des plus intéressantes...

LA BOITE

NEW YORK, 6. — "Mysterious" Billy Smith a été déclaré...

ATHLETISME

BOURBON S'ATTAQUE A UN MIDDLE-WEIGHT

Oella Bourbon, le jeune lutteur canadien français...

LE COURS DE SOLFÈGE

Deux cents personnes s'inscrivent comme élèves

A la séance d'inauguration

L'inauguration des deux classes de cours de solfège au Monument National...

SHARKEY AU ROYAL

L'administration du Théâtre Royal annonce pour la semaine prochaine...

LE MONTAGNARD

Les travaux du patinoir le Montagnard sont presque terminés...

INCENDIE A MANITOU

Winnipeg, Man., 7. — Hier soir, à Manitou, un incendie a détruit les magasins de MM. Gordon et Sparling...

LES FEMME PLASTERS

Nous vendrons à nos salons rue St-Jacques...

POLICIER DANS LE DEUIL

Le détective Landrault a eu la douleur de perdre hier son dernier enfant...

LE JEU DE DAMES

UNE TROISIEME PARTIE NULLE

Telles sont les paroles du champion Maillé...

NEW YORK, 7.

L'intérêt se concentrait sur six membres, bien que beaucoup soient nés d'opinion...

PIERCE

New York, 7. — L'intérêt se concentrait sur six membres...

LA NOMINATION

A St-Liboire comté de Bagot

Une véritable joute oratoire à Montmaggy

(Spécial à "La Patrie")

St-Liboire, 7. — L'assemblée d'hier après-midi, à St-Nazaire, comté de Bagot...

MM. Maréchal, Taillefer et J. P. B. Casgrain...

Un confère de Hamilton prétend que la Ligue sera rompue...

On dit aussi que la raison qui a induit Pat Powers...

M. Allen, propriétaire de l'établissement, présentera une médaille en or au vainqueur...

ATHLETISME

BOURBON S'ATTAQUE A UN MIDDLE-WEIGHT

Oella Bourbon, le jeune lutteur canadien français...

LE COURS DE SOLFÈGE

Deux cents personnes s'inscrivent comme élèves

A la séance d'inauguration

L'inauguration des deux classes de cours de solfège au Monument National...

SHARKEY AU ROYAL

L'administration du Théâtre Royal annonce pour la semaine prochaine...

LE MONTAGNARD

Les travaux du patinoir le Montagnard sont presque terminés...

INCENDIE A MANITOU

Winnipeg, Man., 7. — Hier soir, à Manitou, un incendie a détruit les magasins de MM. Gordon et Sparling...

LES FEMME PLASTERS

Nous vendrons à nos salons rue St-Jacques...

POLICIER DANS LE DEUIL

Le détective Landrault a eu la douleur de perdre hier son dernier enfant...

LE JEU DE DAMES

UNE TROISIEME PARTIE NULLE

Telles sont les paroles du champion Maillé...

NEW YORK, 7.

L'intérêt se concentrait sur six membres, bien que beaucoup soient nés d'opinion...

PIERCE

New York, 7. — L'intérêt se concentrait sur six membres...

VENTE PAR ENCAN

"VICTORIA Horse Emporium"

322 et 324 Rue St-Jacques

Notre vente hebdomadaire de chevaux, de sleighs, de harnais, de couvertures de voitures...

A 2 h. 30 p. m. Bonnes heures.

STEWART & HERBERT, Encanteurs.

Salles d'Encan Victoria

320 RUE ST-JACQUES

VENTE D'OUVERTURE

STEWART & HERBERT

Articles de ménage consistant en ameublements de chambre à coucher...

STEWART & HERBERT, Encanteurs.

La Compagnie de Vitres

de Montréal

A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de VITRINES en nickel, argent, or, etc.

Timbres américains à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

RENTES AMERICAINES

à vendre au bureau de "La Patrie"

AMUSEMENTS

ACADEMIE MATHÉMATIQUE

5, 6, et 7 DECEMBRE

PROFESSEUR DOCKSTADER'S MINSTRELS

QUEEN'S THEATRE

TOOLE TOOLE TOOLE

THEATRE ROYAL

MISS NEW-YORK, J. Extravaganza

THEATRE DES VARIETES

DANSE

NOUVELLES CLASSES

J. W. BUSH, Artiste

LA COMPAGNIE DE VITRES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

AMUSEMENTS

ACADEMIE MATHÉMATIQUE

5, 6, et 7 DECEMBRE

PROFESSEUR DOCKSTADER'S MINSTRELS

QUEEN'S THEATRE

TOOLE TOOLE TOOLE

THEATRE ROYAL

MISS NEW-YORK, J. Extravaganza

THEATRE DES VARIETES

DANSE

NOUVELLES CLASSES

J. W. BUSH, Artiste

LA COMPAGNIE DE VITRES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

RENTES AMERICAINES

AMUSEMENTS

Theatre Français

Semaine du 5 Décembre

"The Danites"

LE PURIFICATEUR TONIQUE DU SANG

Dr LUSSIER

BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

AVIS

LA BANQUE DU PEUPLE

TEMPERATURE

Toronto, 7. — Beau temps, légère chute de neige, peu de changement dans la température. Jeudi, temps beau et plus froid.

Demain, fête de l'Immaculée Conception, "La Patrie" ne paraîtra pas.

BEAUHARNOIS

M. Mercier sera élu par une forte majorité. Cela ne fait aucun doute pour ceux qui connaissent la division.

REGISTRATEUR A NICOLET

C'est avec beaucoup de plaisir que nous apprenons que le gouvernement Marchand vient de nommer M. de Dr Turcotte, de St-Célestin, régistrateur conjoint pour le comté de Nicolet.

PAS A IMITER

Le "Globe" de Toronto, parlant des \$150,000 votées par la Colonie du Cap pour la marine britannique, exprime l'opinion que le Canada ne devra pas imiter cet exemple.

L'ALBERTA

Si nos compatriotes qui végètent aux Etats-Unis savaient combien sont riches et fertiles les terres de l'Alberta, ils iraient s'y établir, le printemps prochain, par centaines de familles.

LA CONFERENCE

Les Commissaires de la Conférence Internationale veulent que tous leurs travaux soient terminés pour Noël.

LE MESSAGE DU PRESIDENT

On a dû remarquer, hier, que le message du Président McKinley exprime l'espoir que la Conférence Internationale réussira à régler toutes les difficultés entre le Canada et les Etats-Unis et à jeter les bases d'un traité entre les deux pays.

IL Y A D'HEUREUX MOMENTS DANS LA VIE

Il y a d'heureux moments dans la vie, mais le bonheur ne peut être parfait sans la santé. Et le seul moyen d'obtenir ou de conserver cet inappréciable trésor, c'est de faire usage du Vin St-Michel.

LA MULATRESSE NELSON

Subira son procès en cour d'assises Anna Nelson, la mulâtresse accusée de tentative de meurtre sur J. Jif Renfrew a été condamnée à subir son procès en cour du banc de la reine.

MENAGES DE MORT

Proférées par un mari contre sa femme Une femme est venue se plaindre ce matin au magistrat Lafontaine que son mari avait proféré contre elle des menaces de mort. Le magistrat a promis de voir à ce qu'elle ne soit plus inquiétée.

MONUMENT NATIONAL

Il n'y aura pas de cours d'électricité au Monument National, demain soir à cause de la fête de l'Immaculée Conception.

LA MORT DE ST-HILAIRE

Les nommés Chalifoux et Braut, qui avaient été accusés d'homicide ont comparu ce matin devant le magistrat Lafontaine pour répondre à une accusation de voies de fait sur Elie St-Hilaire.

IL PREND DU MIEUX

M. Wilfrid Chartrand, le commissaire-royaliste a failli s'empoisonner avec du thé vert, prend un peu de mieux. Il est cependant très faible.

MANN NE SERA PAS PENDU

Un télégramme officiel au Sheriff de Montréal

ON AVAIT COMMENCE LA CONSTRUCTION DE L'ECHAFAUD

Ottawa, 7 décembre 1898. Au sheriff de Montréal.

Le gouverneur-général a cru devoir commuer en un emprisonnement pour la vie au pénitencier de St-Vincent de Paul, la sentence de mort prononcée contre Elzard Mann, maintenant détenu à la prison communale de Montréal.

P. PELLETIER, Assistant secrétaire d'Etat.

C'est la dépêche reçue à 11.35 hrs, cet avant-midi, par l'hon. M. R. Thibault, sheriff du district.

Le verdict est sévère, mais il est nécessaire pour la protection de la société, et il est également la vie de ses concitoyens doit mourir.

LE MEURTRIER PREVOST

Il sera pendu le 17 mars à Port Arthur

(Dépêche spéciale.)

Port William, Ont., 7. — Le procès de O. Prévost, accusé d'avoir assassiné Debin et Carrière dans une porcherie près de Port Arthur en février dernier s'est continué au palais hier et ce matin.

M. Johnston, C. R., occupe pour la poursuite et M. MacKay, du Sault Ste-Marie, défend l'accusé.

Plusieurs témoins de l'endroit sont entendus pour la poursuite.

Le témoignage le plus incriminant est la déposition de Mme Gauthier, l'ancienne compagne de Prévost. Elle jure que l'accusé a tué les deux victimes à coup de fusil dans leurs cabanes de bois situées auxquelles il mit ensuite le feu après avoir enlevé leurs effets.

Le témoignage du prisonnier en sa faveur transqu Coastonné par la poursuite lui est désastreux.

Des médecins appelés pour établir la folie du prisonnier, n'ont pas eu de succès.

Le juge Armour dans son résumé au jury a été défavorable à l'accusé. A onze heures et vingt du soir, le jury se retire pour délibérer. Les jurés sont d'accord, moins un. Celui-ci après une heure de délibération se range de l'opinion de ses confrères.

LE VERDICT

A une heure du matin le jury rapporte le verdict suivant: Premièrement: Nous, jurés, trouvons que l'accusé O. Prévost est en état de se défendre et de donner à son



UNE MERE INHUMAINE

Abandonne son enfant sur les froides dalles de la Cathédrale

LA PAUVRE PETITE EST PORTEE CHEZ LES SŒURS GRISES

Elle vint ensuite faire part du fait à l'Archevêché, où on lui conseilla d'aller porter l'enfant chez les Sœurs Grises.

Elle vint ensuite faire part du fait à l'Archevêché, où on lui conseilla d'aller porter l'enfant chez les Sœurs Grises.

Mme Guindon s'empressa de recueillir la pauvre petite abandonnée qu'elle amena chez elle et lui prodigua les premiers soins.

Le corps de M. Piché retrouvé

Le chef de police, M. Hughes, a reçu ce matin, le télégramme suivant: "Chatham, 7 déc. 1898.

Le corps de J. P. Piché est entre les mains de l'entrepreneur de pompes funèbres.

Le chef de police a immédiatement transmis le télégramme au détective Guerin. Ce dernier s'est tout de suite rendu chez Mme Piché pour lui faire part de la nouvelle.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le chef de police a immédiatement transmis le télégramme au détective Guerin. Ce dernier s'est tout de suite rendu chez Mme Piché pour lui faire part de la nouvelle.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

LA COURSE DE SIX JOURS

Miller dépasse Pierce

Etat de la course à midi

New-York, 7. — (Dernière heure). — Les premières heures de la troisième journée, de la course de six jours ont été signalées par une série de sprints de Miller et de Pierce dans lesquels Miller eut un léger avantage, mais, il s'absenta de la piste pendant une demi-heure, entre 8 et 9 heures, ce qui permit à Pierce de regagner une partie du terrain perdu.

Le Lake Ontario de la ligne Beaver, est arrivé à Brown Head, à 7.00 p.m. hier. Le Tonarrio de la même ligne, a quitté St-Jean hier après-midi.

Le Longueuil et le Hochelaga continuent toujours leur service. On n'attend cependant à ce que ce dernier ira en hivernement à Boucherville, dans peu de jours. On espère que le Longueuil pourra faire la traversée pendant quelque temps encore.

Il y a eu une assemblée du Conseil du Board of Trade, à 3 heures, cette après-midi. Les membres de la presse ont été exclus.

Le matin, a été chanté à Varennes, le service anniversaire de feu Alfred Desloges.

Plusieurs étudiants en droit, anciens confrères du défunt, assistaient à ce service.

Le nommé Halte, trouvé coupable de vol de peaux, a été condamné à deux ans de pénitencier par le magistrat Lafontaine.

Le député grand constable Séraphin Bissonnette et le détective Lambert ont fait l'arrestation de Daniel Waters, pour voies de fait sur sa femme, et de J. Jos. Drouin, pour refus de pourvoir.

Le capitaine Beauchemin, du poste No 2, a fait l'arrestation d'un garçonnet d'une quinzaine d'années, du nom de Lachance, qui s'est enfui de ses parents qui demeurent à Granby. Le déserteur a laissé le toit paternel sans un sou dans sa poche et il a été obligé de faire péniblement le trajet de Granby à Montréal. Il a déclaré aux policiers qui l'ont interrogé qu'il n'avait souffert ni du froid, ni de la faim. Tout le long de la route il a mélangé sa nourriture et les braves cultivateurs se faisant un plaisir de lui donner à manger. Le jeune Lachance paraît être un bon marcheur, car il a franchi la distance considérable entre Granby et Montréal, dans un temps relativement court. Lachance s'ennuyait au village et il est venu à Montréal chercher de l'ouvrage dans le but de gagner quelques sous. Toutefois, les parents du fugitif ne l'entendent pas de cette oreille et ne manquent pas de lui faire réitérer le toit paternel aussitôt qu'ils vont apprendre qu'il est à Montréal.

Le Pacifique Canadien en appelle du jugement rendu récemment et le condamnant à payer \$30,000 de dommages à la municipalité de Verdun,

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

LA COURSE DE SIX JOURS

Miller dépasse Pierce

Etat de la course à midi

New-York, 7. — (Dernière heure). — Les premières heures de la troisième journée, de la course de six jours ont été signalées par une série de sprints de Miller et de Pierce dans lesquels Miller eut un léger avantage, mais, il s'absenta de la piste pendant une demi-heure, entre 8 et 9 heures, ce qui permit à Pierce de regagner une partie du terrain perdu.

Le Lake Ontario de la ligne Beaver, est arrivé à Brown Head, à 7.00 p.m. hier. Le Tonarrio de la même ligne, a quitté St-Jean hier après-midi.

Le Longueuil et le Hochelaga continuent toujours leur service. On n'attend cependant à ce que ce dernier ira en hivernement à Boucherville, dans peu de jours. On espère que le Longueuil pourra faire la traversée pendant quelque temps encore.

Il y a eu une assemblée du Conseil du Board of Trade, à 3 heures, cette après-midi. Les membres de la presse ont été exclus.

Le matin, a été chanté à Varennes, le service anniversaire de feu Alfred Desloges.

Plusieurs étudiants en droit, anciens confrères du défunt, assistaient à ce service.

Le nommé Halte, trouvé coupable de vol de peaux, a été condamné à deux ans de pénitencier par le magistrat Lafontaine.

Le député grand constable Séraphin Bissonnette et le détective Lambert ont fait l'arrestation de Daniel Waters, pour voies de fait sur sa femme, et de J. Jos. Drouin, pour refus de pourvoir.

Le capitaine Beauchemin, du poste No 2, a fait l'arrestation d'un garçonnet d'une quinzaine d'années, du nom de Lachance, qui s'est enfui de ses parents qui demeurent à Granby. Le déserteur a laissé le toit paternel sans un sou dans sa poche et il a été obligé de faire péniblement le trajet de Granby à Montréal. Il a déclaré aux policiers qui l'ont interrogé qu'il n'avait souffert ni du froid, ni de la faim. Tout le long de la route il a mélangé sa nourriture et les braves cultivateurs se faisant un plaisir de lui donner à manger. Le jeune Lachance paraît être un bon marcheur, car il a franchi la distance considérable entre Granby et Montréal, dans un temps relativement court. Lachance s'ennuyait au village et il est venu à Montréal chercher de l'ouvrage dans le but de gagner quelques sous. Toutefois, les parents du fugitif ne l'entendent pas de cette oreille et ne manquent pas de lui faire réitérer le toit paternel aussitôt qu'ils vont apprendre qu'il est à Montréal.

Le Pacifique Canadien en appelle du jugement rendu récemment et le condamnant à payer \$30,000 de dommages à la municipalité de Verdun,

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

Le défunt avait sur lui une insigne de la compagnie d'identification portant le No 1595. La compagnie d'identification va faire transporter le corps de M. Piché, à Montréal, à ses frais.

LA SUCCESSION DE M. GOSSELIN

Nécessitera des changements à l'Hôtel de Ville

Plusieurs nominations en perspective

Maintenant que le corps du regretté Alphonse Gosselin, assistant greffier de la cité, repose de son dernier sommeil au cimetière de la Côte des Neiges, nous croyons devoir dire un mot des changements que sa disparition de l'hôtel de ville nécessitera d'ici à quelques temps.

Parmi ceux qui aspirent avec le plus de droit à la position vacante est M. René Beauset qui était déjà, à la mort de M. Gosselin, assistant greffier de la cité conjoint, secrétaire privé du maire et secrétaire des commissions des Marchés et des Parcs et Traverses.

M. Beauset est depuis 12 ans employé de la corporation et il a rempli depuis ce temps les charges les plus importantes.

Il y a dans le bureau du greffier trois autres employés permanents qui s'attendent aussi à être promus.

Ce sont MM. Eugène Gélinas, Jules Crépau et Alfred Pellerin.

Quant à M. Eugène Gélinas il n'y aurait, paraît-il, aucune difficulté; il serait nommé traducteur officiel avec un salaire assez raisonnable.

M. Gélinas est dans le bureau du greffier depuis 1890. Il agit comme secrétaire et traducteur à l'hôtel de ville, mais non officiellement. Il a pris part à la traduction ou a traduit lui-même des statuts et des documents importants, entre autres la nouvelle charte de la cité, le règlement des bâtiments, la mise à jour de statuts municipaux.

Il agit actuellement comme secrétaire sténographe du comité spécial de la charte et du comité spécial des vieux comptes.

M. Jules Crépau est employé de la corporation depuis 1888.

Il a été trois ans au département de santé. Il est depuis sept ans dans le bureau du greffier. Il agit comme commis depuis cinq ans. Ses fonctions consistent principalement à traduire les minutes du conseil, etc., etc.

M. Alfred Pellerin est depuis 6 ans dans le bureau du greffier et aspire à prendre la place de M. Crépau, au cas où celui-ci serait promu.

Mais la situation se complique. On dit que l'ex-échevin J. R. Savigneau aspirerait à remplacer M. Gosselin et qu'il aurait en sa faveur des mérites importants du Conseil, tant anglais que Canadien-français.

Dans ce cas, MM. Savigneau et Beauset seraient nommés assistants greffiers conjoints.

D'un autre côté, on nous apprend que M. Lionel Dansereau, fils de M. Arthur Dansereau, maire de St-Denis, aurait une grande chance de remplacer M. Beauset comme secrétaire du maire.

Tout cela, bien entendu, doit être pris à titre de rumeurs.

AU BOULEVARD ST-DENIS

Le comité des citoyens au Boulevard St-Denis, aura ce soir, à 8 heures, une assemblée régulière dans ses salles, au No 1859 rue St-Hubert, pour affaires générales.

Par ordre du Président, A. MASSE, Secrétaire.

UNE DISSETTE!

L'Académie de Musique de la Queen's et probablement aussi le Théâtre de Sa Majesté seront fermés pour une couple de semaines. Il paraît qu'il est impossible de faire venir des blés. Une dissette, quoi!

Les menestrels jouent depuis lundi à l'Académie et qui, en passant, valent États-Unis des troupes convenables d'être vus, donnant ce soir leur dernière représentation.

COMMERCE

New-York, 7. — La bourse a ouvert forte: Atchison, 16 1/2; Burlington, 11 1/2; Louisville, 9 3/4; Cutr, préf., 67 7/8; Manhattan, 98 1/2; Northern Pacific, 98 1/2; Peoples Gas, 109 1/2; Rock Island 108 1/2; Saco, 120 1/2; St-Paul, 114; Southern, 104; Tob., 138 1/2; Union Pacific, 84 1/2; Union Pacific, préf., 70.

Les futures du coton ont ouvert tranquilles à 5 1/2, janvier, 5 3/4; février, 5 45; mars, 5 45; avril, 5 40; mai, 5 44; juin, 5 48; juillet, 5 42; août, 5 44; septembre, 5 41; octobre, 5 44.

Pittsburg, 7. — L'huille a ouvert à 1 1/2 Chicago, 7. — L'avoine a ouvert à 18 centes, 65 3/8 à 1/2; blé d'ind., mai, 33 5/8; juillet, 34 3/8; avoine, mai, 25 5/8 à 3/4; porc, janv., 87 1/2; mai, 83 1/2; saindoux, mai, 85 27/8; cobain, mai, 84 7/8.

London, 7. — Cistone (Consolidated), 110 3/4; Erie, 14 1/8; Erie préf., 37 3/8; Illinois Central, 115; Grand Trunk, 75; Northern Pacific, préf., 75 3/4; St-Paul, 1